

**CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DE
L'ARTISANAT DES PAYS MEMBRES DU CODEPA
20-21 Janvier 2010**

RESOLUTIONS SPECIALES :

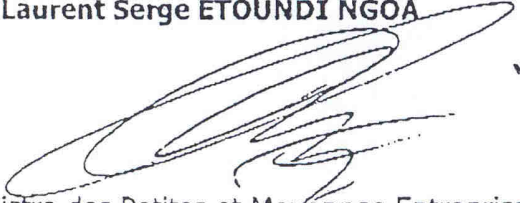
1. La Conférence des Ministres a élu à l'unanimité Madame le Ministre en charge de l'Artisanat du Congo, Présidente de la Conférence des Ministres des pays membres du CODEPA. La Conférence a également élu le Ministre en charge de l'artisanat de l'Algérie, Vice-Président de la Conférence des Ministres.
2. La Conférence des Ministres a entériné la proposition du Burkina-Faso de désigner un nouveau Secrétaire Général du CODEPA pour une période transitoire fixée à six (6) mois. Mandat a été donné au Gouvernement burkinabé en relation avec la Présidente de la Conférence des Ministres de faire le bilan de la gestion financière et assurer la passation de service entre le Secrétaire Général sortant et le Secrétaire Général entrant.
3. Les Ministres ont décidé de l'arrimage du CODEPA à l'Union Africaine et ont chargé Madame la Présidente de la Conférence des Ministres de mener des démarches à cette fin.
4. La Conférence des Ministres a Chargé le Comité Exécutif en relation avec la Présidente de la Conférence des Ministres de préparer la révision des textes en liaison avec les points focaux régionaux pour une Assemblée Générale Extraordinaire prévue dans six (6) mois à Brazzaville au Congo.

Fait à Yaoundé le 21 Janvier 2010

Pour la Conférence des Ministres ont signé,

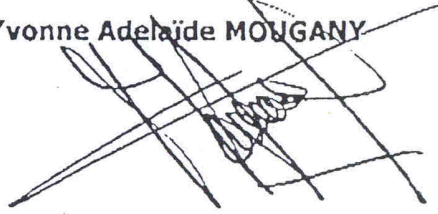
Le Président Sortant

Pr. Laurent Serge ETOUNDI NGOA


Ministre des Petites et Moyennes Entreprises,
de l'Economie Sociale et de l'Artisanat de la
République du Cameroun

Le Président Entrant

Madame Yvonne Adelaïde MOUGANY


Ministre des Petites, Moyennes
Entreprises et de l'Artisanat de la
République du Congo